



Le budget participatif

Méthodologie et échanges d'expériences



Union des Villes
et Communes
de Wallonie asbl



Wallonie

Webinaire – 18 octobre 2022

Nos invités

Nicolas CHARLIER
Tenneville

Christine RICHARD
Florentin VINCKE
FRW

Nathalie BAUDUIN
Brunehaut

Cyprien PONCIAU
Sambreville



Menu de la séance

- 01 En amont de l'appel à projets
- 02 L'appel à projets
- 03 La réception des projets
- 04 La sélection des projets
- 05 La concrétisation des projets choisis

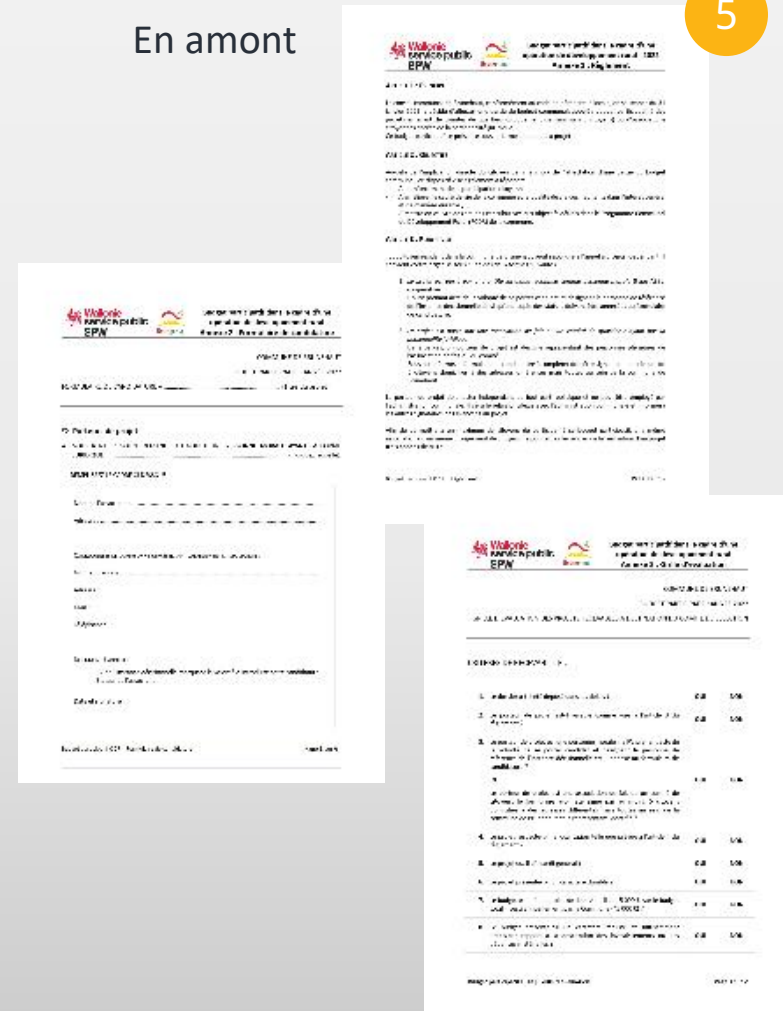




En amont de l'appel à projets



- Liens avec les objectifs du PCDR
- Préparation du règlement par la FRW
- Choix dans le règlement opérés par le collège
- 5.000 € / projet (budget total de 45.000 €)
- FRW (suivi administratif) et services communaux (phase réalisation)



Points d'attention

- Inclure la direction financière communale dans l'élaboration

Pour s'inspirer

- Bien établir la charge de travail représentée pour la commune
- Se référer à plusieurs exemples de budget participatif
- Possibilité d'inscrire une partie du budget à l'ordinaire



Réalisations

- Objectifs du PST et pilotage par le Plan de cohésion sociale
- Impact positif sur la transition écologique et solidaire sur la Commune de Sambreville et réponse aux critères de sélection repris dans le règlement + objectif mixité culturelle en 2022
- Participation citoyenne + plateforme numérique
- Budget de 10.000 euros en 2021 et 20.000 euros en 2022
- Détermination des objectifs et cahier des charges (réunions interservices)
- Consultation de 7 prestataires pour accompagner le processus et plateforme numérique
- Marché public en 2021
- Désignation de la Fondation BePlanet pour l'accompagnement du processus de participation citoyenne et IMIO pour le développement de la plateforme numérique



Ecueils à éviter

- Bien déterminer les besoins en terme d'accompagnement et de possibilités sur la plateforme avant de rencontrer les prestataires
- Difficultés de comparer les offres de services quand il y a 7 prestataires
- Gros travail d'intégration entre la plateforme IMIO et le prestataire dans la plateforme de participation citoyenne ---) impact sur durée de l'appel à projets de septembre à décembre car attente que la plateforme soit opérationnelle



Points positifs

- Le fait d'avoir rencontré les 7 prestataires avec présentations nous a permis d'avoir un inventaire de l'offre de services et des possibilités technologiques sur le marché
- Le fait de travailler avec IMIO permet une intégration de la plateforme de participation citoyenne avec le site internet (également IMIO)
- Be Planet avait du recul et de l'expérience dans d'autres grandes communes donc les supports tels que règlement, formulaire d'appel à projets ont rapidement été mis en place.



Réalisé :

- 2 budgets participatifs menés à leur terme actuellement (Janvier-Juin 2021 et Janvier-Juin 2022)
- Accompagnement de la FRW / Règlement examiné et amendé par la CLDR (processus participatif)
- 20.000 euros alloués/5.000 max euros par projet
- Critères de recevabilité et d'éligibilité types proposés par la FRW
- Piloté par l'agent FRW et l'administration communale (DG et service finances/marché)

3 écueils :

- 1) Règlement de la FRW : difficile à amender en fonction des envies locales car déjà visé par le ministre
- 2) 5.000 euros par projet : restrictif
- 3) Un des objectifs : booster notre CLDR... cela n'a pas été le cas

3 aspects positifs :

- 1) Bonne réception au niveau du conseil communal : pas de conflit politicien
- 2) Soutien de la FRW : indispensable pour les petites communes
- 3) Deuxième année : subside de 10.000 euros par la RW



01

02

03

04

05

L'appel à projets



Brunehaut

Réalisations

- Presse, réseaux sociaux, bulletin communal, affichage, courrier aux associations
- Réponses aux questions

Appel à projets

Un projet dans votre rue, votre quartier ou votre village ?

BUDGET PARTICIPATIF BRUNEHAUT 2022

Appel à projets à destination de l'ensemble des habitants et associations de Brunehaut
Maximum 5.000 € par projet

Règlement et formulaire à télécharger via : www.developpementruralbrunehaut.info

Dépôt des projets pour le jeudi 31 mars 2022 au plus tard

Plus de renseignements :
Nathalie Baudouin - 069 36 29 60
nathalie.baudouin@commune-brunehaut.be
Fondation rurale de Wallonie - 069 87 30 30
wallonie.picarde@frw.be

Un projet dans votre rue, votre quartier ou votre village ?

BUDGET PARTICIPATIF BRUNEHAUT 2022

Appel à projets à destination de l'ensemble des habitants et associations de Brunehaut
Maximum 5.000 € par projet

Règlement et formulaire à télécharger via : www.developpementruralbrunehaut.info

Dépôt des projets pour le jeudi 31 mars 2022 au plus tard

Plus de renseignements :
Nathalie Baudouin - 069 36 29 60
nathalie.baudouin@commune-brunehaut.be
Fondation rurale de Wallonie - 069 87 30 30
wallonie.picarde@frw.be

Opération de Développement Rural de Brunehaut

Objet : Brunehaut – Opération de Développement Rural Budget participatif 2022 – Appel à idées

Commune de Brunehaut
1620 Brunehaut
Rue Willem Brunebaert 11

Madame, Monsieur,
Chers membres des associations de Brunehaut,

Vous en avez peut-être déjà été informé(e), l'appel à idées de l'édition 2022 du budget participatif a été lancé. En tant que représentant du secteur associatif de l'entité, vous êtes donc un porteur de projet potentiel. C'est pourquoi nous nous permettons de courtoisie de vous assurer que vous avez bien pris connaissance de cette initiative.

Comme lors des trois éditions précédentes, l'objectif est de permettre aux citoyens de proposer un aménagement sur un espace communal afin d'améliorer le confort et la qualité de vie des Brunehautois(e)s. Ce projet doit rencontrer au moins un des objectifs du Programme communal de Développement rural (PCDR) de l'entité. Vous avez jusqu'au 31 mars pour confectionner et introduire votre dossier.

Toutes les informations concernant cet appel, ainsi que les documents de référence (règlement, formulaire de candidature, critères d'évaluation) se trouvent sur le site www.developpementruralbrunehaut.info. Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec l'Administration communale ou avec la Fondation rurale de Wallonie (FRW), dont les coordonnées se trouvent ci-contre.

Nous prions également de cet envoi pour vous rappeler que les représentants des associations de Brunehaut sont invités à poser leur candidature en vue d'intégrer la Commission locale de Développement rural. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec Régine Dubrulle ou Florentin Vincke, agents de développement à la FRW, pour le 8 mars au plus tard.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

Yasmine Lesuttre,
Présidente de la CLDR
Échevine de développement rural

Régine Dubrulle,
Florentin Vincke,
Agents de développement



Points d'attention

- Lancement en période de vacances

Pour s'inspirer

- Contacter les associations pour fédérer les citoyens
- Permettre de proposer des idées lors des inaugurations



Réalisations

- S'adresse à des collectifs de citoyens (en priorité) organisés en association de fait, des fondations d'utilité publique, des coopératives à responsabilité limitée à finalité sociale, des sociétés coopératives ou entreprise sociale ayant siège social ou domicilié à Sambreville
- Lancement appel à projets via les outils de communication de la Commune (site internet, Facebook, communiqué de presse) + plateforme de participation citoyenne
- Mobilisation du réseau de partenaires du P.C.S. afin qu'ils sollicitent leur public de citoyens (parrainage) et relais vers Comités de quartier et citoyens dans les quartiers.



Ecueils à éviter

- Soirée de lancement: beaucoup d'associations et Comités de quartier déjà constitués ---) peu de citoyens non-connus qui passent seuls la porte
- Plus insister sur le rôle que peuvent jouer les partenaires dans la mobilisation de leur public et l'accompagnement qu'ils peuvent faire
- Réaliser des réunions d'information ou de permanence dans les quartiers afin de toucher un public plus éloigné



Points positifs

- Réalisation d'une deuxième soirée d'information et d'aide à la rédaction de projets
- Réalisation d'une FAQ sur la plateforme de participation citoyenne
- Mise en place d'une ligne téléphonique d'assistance
- Aide à la rédaction et constitution des dossiers de candidatures au niveau de la Maison de la Cohésion sociale.



Réalisé :

- Deux appels à projets lancés en période COVID
- Canaux : Bulletin communal, campagne Facebook, information informelle par la CLDR, communiqué de presse
- Commune de 2.800 habitants
- Petite capsule vidéo réalisée par le président de la CLDR : (1) Facebook

3 écueils :

- 1) Groupement de fait ou ASBL. Difficulté quand pas de personnalité juridique... et pourtant c'est le but
- 2) Phénomène de dernière minute : certains projets sont rentrés sans être totalement aboutis
- 3) Rôle de moteur des élus communaux : neutralité

3 aspects positifs :

- 1) Belle réception : une dizaine de projets rentrés (période COVID)
- 2) Dynamique de rencontre chez les citoyens
- 3) Rôle de moteur des élus communaux : proximité



01

02

03

04

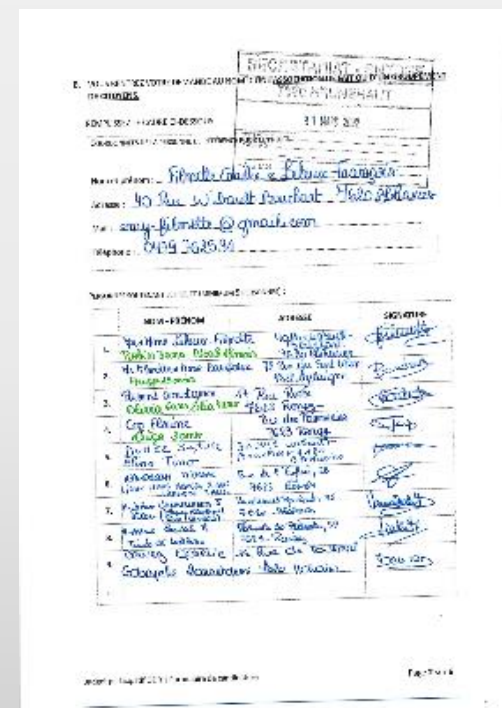
05

La réception des projets



Réalisations

- Par mail ou en papier à l'administration communale
- 2 mois de délais pour l'appel 2022



Points d'attention

- Dépôts en dernière minute
- Délais pour le dépôt

Pour s'inspirer

- Dépôt via une section du site de l'ODR
- Deux dates limite de dépôt (éventuelles rectifications)



Réalisations

3 possibilités pour introduire le dossier de candidature :

1. Télécharger et introduire le dossier de candidature via la plateforme de participation citoyenne
2. Remplir le dossier et l'envoyer par mail ou le déposer à la Maison de la Cohésion Sociale
3. Supports papier distribués (fracture numérique et aide à la rédaction)



Ecueils à éviter

- Délai d'un mois et demi entre le lancement de la communication et le dépôt de candidature
- Le formulaire en ligne n'a pas été le moyen privilégié par le répondant, mais bien l'envoi par mail
- Attention certains collectifs de citoyens n'ont réellement créé un compte bancaire (condition) qu'une fois désignés comme lauréats



Points positifs

- Les candidats ont bien compris les objectifs du budget participatif et les critères de recevabilité globalement rencontrés (ex: uniquement des dépenses de fonctionnement et d'investissement pas de personnel)
- Bonne collaboration avec les services en interne chargés de remettre un avis sur la faisabilité des projets (services environnement, urbanisme, techniques, SIPP, Direction générale, etc.)
- Vérification si projet déjà financé en tout ou partie par la Ville par le biais de subventions



Réalisé :

- Une dizaine de projets rentrés à chaque édition (alors que période COVID)
- Plateforme de la FRW pour le dépôt des candidatures/aide administrative si besoin
- Analyse de la recevabilité: 1^{re} année par la CLDR, 2^e année par les services communaux
- Du 15 janvier au 15 mars

3 écueils :

- 1) Documents manuscrits scannés tels quels sur la plateforme/mauvaise visibilité
- 2) Plateforme FRW : identification de l'auteur problématique
- 3) Recevabilité par la CLDR : mauvaise idée. Demande parfois l'intervention du politique

3 aspects positifs :

- 1) Etonnés du nombre de candidatures vues les circonstances
- 2) Rôle d'analyse très poussé par l'agent FRW... merci à elle
- 3) Bonne gestion du timing



01

02

03

04

05

La sélection des projets



Réalisations

- Analyse préalable des projets (recevabilité)
- Présentation par la FRW à la CLDR
- Vote si le budget total est dépassé
- Consensus et propositions de cadrage du projet
- Décision de la CLDR à valider par le collège
- Communication auprès des porteurs

Projet	Porteur	Objectif	Impact	Coût	Financement	Statut	Notes
Projet 1	Porteur 1	Objectif 1	Impact 1	Coût 1	Financement 1	Statut 1	Notes 1
Projet 2	Porteur 2	Objectif 2	Impact 2	Coût 2	Financement 2	Statut 2	Notes 2
Projet 3	Porteur 3	Objectif 3	Impact 3	Coût 3	Financement 3	Statut 3	Notes 3
Projet 4	Porteur 4	Objectif 4	Impact 4	Coût 4	Financement 4	Statut 4	Notes 4
Projet 5	Porteur 5	Objectif 5	Impact 5	Coût 5	Financement 5	Statut 5	Notes 5

Points d'attention

- Disponibilité des porteurs pour une présentation à la CLDR
- Implication éventuelle des membres

Pour s'inspirer

- Analyse préalable des critères « objectifs » et commune des critères « subjectifs »
- Permettre des propositions d'aménagement des projets

Réalisations

En 2021 :

Les lauréats seront sélectionnés par un jury présidé par le facilitateur Be Planet et composé comme suit :

- 1 expert indépendant, sélectionné conjointement par Be Planet et la commune sur proposition de Be Planet
- 2 citoyens de la commune tirés au sort sur base d'un appel à candidatures lancé sur la plateforme de participation citoyenne de la commune
- 1 membre du collège communal
- 1 agent de l'administration communale

En 2022 :

- La sélection des projets recevables et reconnus comme faisables par l'Administration communale est réalisée en conjuguant l'analyse des projets par un jury et par le vote des citoyens et citoyennes disposant chacun de 50 % des points à attribuer aux projets directement sur la plateforme de participation citoyenne
- Le jury s'étoffe d'1 membre d'une association qui travaille sur des missions en lien avec l'interculturalité.



Ecueils à éviter

- 2 citoyens pour faire partie du jury tirés au sort sur base d'un appel à candidatures lancé sur la plateforme de participation citoyenne de la Commune ---) aucune candidature reçue ---) citoyens de conseil consultatif et plateforme.
- Pas de participation citoyenne directe prévue ---) moins d'implication de la population ----) rectifié en 2022 (50 % jury – 50 % citoyens)
- Le jury pose parfois des questions pointues sur le dossier, mais pas toujours les éléments de réponse car pas de défense orale des candidats



Points positifs

- Analyse qualitative des dossiers en se basant sur l'étude de faisabilité technique et financière et avis des services concernés.
- Le jury établit un classement des dossiers sur base des critères repris dans l'appel à projets et propose les montants des soutiens accordés librement (pas de min. ou max.)
 1. Impacts environnementaux
 2. Dimension socio-économique
 3. Dimension participative et partenariats
 4. Faisabilité et pérennité du projet
 5. Originalité du projet et répliquabilité du projet
- 2022 : au moins un projet retenu qui intègre une dimension interculturelle



Tenneville

Réalisé :

- Sélection en deux tours : 50 % des points pour le vote citoyen/50 % des points pour la CLDR
- Vote en ligne (Plateforme FRW) ou vote papier (O)
- Participation: première année 153 votants, deuxième année (109)/2.800 habitants

3 écueils :

- 1) Demande de bulletins papiers pour du « porte-à-porte »
- 2) Plateforme FRW : n'assure pas la légalité du vote
- 3) Rôle de la CLDR dans la sélection : dysfonctionnement

3 aspects positifs :

- 1) Pas de recours, de tension...
- 2) Les élus sont observateurs...
- 3) On nous dit que c'est une bonne participation... mais...



01

02

03

04

05

La concrétisation des projets choisis



Réalisations

- Rencontre avec les porteurs
- Coordination par la FRW
- Suivi administratif, contact avec les fournisseurs/entrepreneurs, planning de mise en œuvre, etc., par le service travaux
- Implication du porteur dans l'inauguration



Brunehaut



Points d'attention

- Délai de réalisation (1 ou 2 ans)
- Recours à la main-d'œuvre communale

Pour s'inspirer

- Permettre de suivre la réalisation
- Identification des projets et des porteurs



Réalisations

- 5 projets suivis sur les 7 présentés
- Service PCS assure suivi administratif et technique pour la bonne réalisation projet et contacts avec l'administration

Ex: convention d'occupation précaire pour terrain communal, contacts avec SRI pour normes incendies

- Service PCS contrôle l'éligibilité dépenses et ensuite contrôle par le service des Finances.



Ecueils à éviter

- 9 mois pour effectuer la dépense dans les projets ---) suivi intensif avec les porteurs de projets et les services de l'administration pour que les projets avancent
- Enchaînement rapide des projets d'un budget à l'autre (actuellement pas de possibilité de financer des projets sur du moyen ou plus long terme)



Points positifs

- Evaluations intermédiaires, visites de terrain et contacts réguliers
- Tous les projets ont été réalisés ou sont en cours de finalisation
- Création de nouvelles dynamiques dans les quartiers entre les citoyens et entre l'associatif et les citoyens ou comité de quartier



Réalisé :

- Résultats communiqués en Juin/Juillet
- Les preuves de paiement doivent rentrer pour le 31 décembre
- Première année : six projets retenus, deuxième année 5 projets
- Les projets menés par la commune sont répartis dans le collège. Les autres sont suivis par la Directrice générale et le service Finances

3 écueils :

- 1) Foire aux subsides pour les groupements (deuxième année uniquement des groupements)
- 2) Difficulté de paiement pour les citoyens qui doivent avancer l'argent
- 3) Hiatus entre le projet remis et ce qui est réellement investi

3 aspects positifs :

- 1) Quelques belles réalisations citoyennes : four à pain, ludothèque, mobilier de village, pétanque
- 2) Suivi également des projets non retenus... souvent réalisés sous d'autres formes
- 3) Retour positif de la population



En conclusion et... pour aller plus loin



Des balises méthodologiques pour mettre en place la participation
https://www.lamaisondelenvironnement.be/wp-content/uploads/2020/06/Reperes_methodo_Espace_Environnement.pdf



Un dossier sur la participation citoyenne
<https://www.lamaisondelenvironnement.be/dossiers-developpement-durable/>



La plateforme participative de la FRW où toutes les consultations, passées et en cours, sont consultables par tous
<https://participation.frw.be/>



Explication d'une ODR en vidéo : « Ensemble, pour une commune qui vous ressemble »
<https://vimeo.com/468594734>



En conclusion et... pour aller plus loin



Présentation de projets nés dans le cadre des ODR : « Ensemble, pour des projets concrets »
<https://vimeo.com/473145435>



Un recueil d'initiatives participatives
https://www.lamaisondelenvironnement.be/wp-content/uploads/2020/07/EE_ME_RecueilInitiativesParticipatives010617.pdf



Le lien vers le site « La Maison de l'Environnement »
<https://www.lamaisondelenvironnement.be/>



Merci pour votre participation !



À bientôt !

